

Montréal, 24 novembre 2021

Objet : Projet de réhabilitation de l'école Saint-Émile et délocalisation temporaire

Chers parents, chers membres du personnel,

Je tiens à vous informer qu'un projet de réhabilitation de notre école débutera en août 2022 et que ce chantier entraînera la délocalisation temporaire des élèves et des membres du personnel.

Réhabilitation de notre école

Notre école a besoin d'amour! Compte tenu de la vétusté du bâtiment de l'école Saint-Émile, plusieurs travaux de réhabilitation sont nécessaires pour continuer d'assurer la sécurité et le bien-être de notre communauté scolaire.

Entre autres, les travaux comprendront :

- Le remplacement des finis de planchers et des plafonds.
- Le ragréage des finis muraux, incluant l'application d'une nouvelle peinture aux couleurs dynamiques adaptées aux élèves.
- L'installation d'éclairage écoénergétique, incluant le remplacement de son filage de coton.
- L'ajout de lavabo dans chacune des classes, incluant le remplacement de la tuyauterie d'eau domestique.
- La mise aux normes des sorties de secours.

Je vous invite à [découvrir et visualiser les améliorations qui seront apportées à notre école](#) en consultant la présentation de Marie-Chantale Sasseville, coordonnatrice Grands chantiers au Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM).

Les travaux de réhabilitation de notre école débuteront en août 2022 et devraient se poursuivre sur une période d'un an. Il est prévu que nous réintégrons le bâtiment de notre école à la rentrée 2023-2024.

Délocalisation temporaire

Considérant que les travaux prévus à notre école sont invasifs et affecteront tout le bâtiment, ceux-ci ne pourront pas être réalisés en cohabitation avec les élèves et les membres du personnel. Une délocalisation temporaire de notre communauté, prévue pour un an à compter de la rentrée 2022-2023, est nécessaire.

Le lieu transitoire potentiel identifié par le CSSDM est situé au sein de l'école Sans-Frontières, au 5937, 9^e Avenue. Celui-ci présente les caractéristiques suivantes :

- Toute la communauté de l'école Saint-Émile sera regroupée dans le même édifice
- Une portion du bâtiment de l'école Sans-Frontières est adaptée pour accueillir une seconde communauté scolaire de niveau primaire
- Situé à 2,2 km de l'école Saint-Émile
- Édifice situé dans le même quartier scolaire que l'école Saint-Émile
- Possède une entrée indépendante pour le service de garde

Une décision concertée

Dans le but de favoriser la concertation du milieu scolaire, les membres du CÉ seront invités à émettre un avis sur les modalités entourant la délocalisation. Cet avis devra être transmis au CSSDM d'ici le mois de janvier.

À la fin de ce document, vous trouverez une [ligne du temps](#) présentant le processus de planification annuelle d'une délocalisation.

Transport scolaire et service de garde

Une fois le lieu transitoire déterminé, une rencontre d'information publique sera organisée avec les parents et l'équipe-école au printemps 2022.

Cette rencontre permettra de répondre à vos questions en lien avec le transport scolaire, le service de garde et la réorganisation de l'horaire scolaire à prévoir. Pour le moment, le CSSDM étudie divers scénarios afin d'offrir la meilleure option pour tous.

Une visite de l'école transitoire pourrait aussi être planifiée en fonction de la disponibilité du lieu transitoire retenu. Cela vous permettra, ainsi que vos enfants, de vous familiariser à votre nouvel environnement. Nous mettrons tout en œuvre afin que cette transition se déroule en douceur pour la communauté de l'école Saint-Émile.

Je vous communiquerai bien évidemment tous les détails au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Vous pouvez également consulter la section « Travaux à notre école » sur le site web <https://st-emile.cssdm.gouv.qc.ca/>.

Pour toute question, n'hésitez pas à me contacter : saintemile@csgdm.qc.ca

Merci de votre compréhension,

Alexandre Lavoie
Directeur

Planification annuelle d'une délocalisation

Cette ligne du temps illustre les étapes en cours et celles à venir en vue du projet de délocalisation de l'école Saint-Émile.

La rencontre tenue avec les membres du conseil d'établissement le 22 novembre correspond à l'étape 4.

